

Fiche outil n°2

PRENDRE CONNAISSANCE DES MARCHÉS ET CANDIDATER

Où trouver nos appels d'offres ?

Tous les marchés lancés par ATMB sont disponibles sur la **plateforme Achat Public** ou directement via **notre site** internet dans la rubrique "Devenir partenaire" > *Les appels d'offres*.



achatpublic.com

atmb.com

Les marchés passés en **procédure formalisée** sont également disponibles sur le site EUR-Lex.



eur-lex.europa.eu

Répondre à un marché public

Pour candidater vous devez suivre 3 étapes.

1 / Préparer votre candidature

ATMB doit **s'assurer de la capacité des candidats à exécuter les prestations** et doit s'assurer que le candidat n'est pas en interdiction de concourir aux marchés publics

Le dossier de candidature a ainsi pour objectif de démontrer votre capacité administrative, financière, technique et professionnelle.

Il s'agit de la liste de vos principales références, vos moyens humains et matériels ainsi que vos derniers chiffre d'affaires.

Vous avez la possibilité de vous présenter en groupement ou en sous-traitance.

L'attestation sur l'honneur à compléter est disponible en annexe au règlement de la consultation.

Fiche outil n°2

PRENDRE CONNAISSANCE DES MARCHÉS ET CANDIDATER



2 / Constituer son offre

Pour constituer votre offre vous devrez nous transmettre des pièces à fournir dont la liste est précisée dans le règlement de la consultation.

3 / Remettre son pli par voie dématérialisée

La totalité des échanges au cours de la procédure de passation doit désormais s'effectuer par voie dématérialisée. Ainsi, pour déposer votre offre ou poser vos questions vous devez passer par la plateforme de dématérialisation achatpublic.

Les modalités d'accès sont précisées dans le règlement de la consultation et vous disposez d'une assistance :



+33 (0)892 23 21 20



support@achatpublic.com